

NEW ORLEANS...
UN AN...
TROIS MOIS...
UN MOIS...
POUR LES ETATS-UNIS...
POUR L'ETRANGER...
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

Le Numéro Cinq Sous

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
UN AN, 3 MOIS, 4 MOIS, 5 MOIS.
POUR LES ETATS-UNIS...
POUR L'ETRANGER...
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, PRO ARIS ET FOCS, SCIENCES, ARTS.
Journal Français-Quotidien
NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 AOUT 1899.
Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS...
BUREAU...
Entre Couité et Blenvillo.
Entered at the Post Office at New Orleans...
FOR THE LITTLE ANNOUNCES...
DE 10 CENTS LA LIGNE...

DEPECHEES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABELLE
Jusqu'à la dernière heure.

SERVICE DE LA
PRESSE ASSOCIEE
-ET-
Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU
MONDE.
Nouvelles
Etrangères.

L'AFFAIRE DREYFUS.
ARRIVEE DE DREYFUS.
Préparatifs autour de la salle
du Conseil.

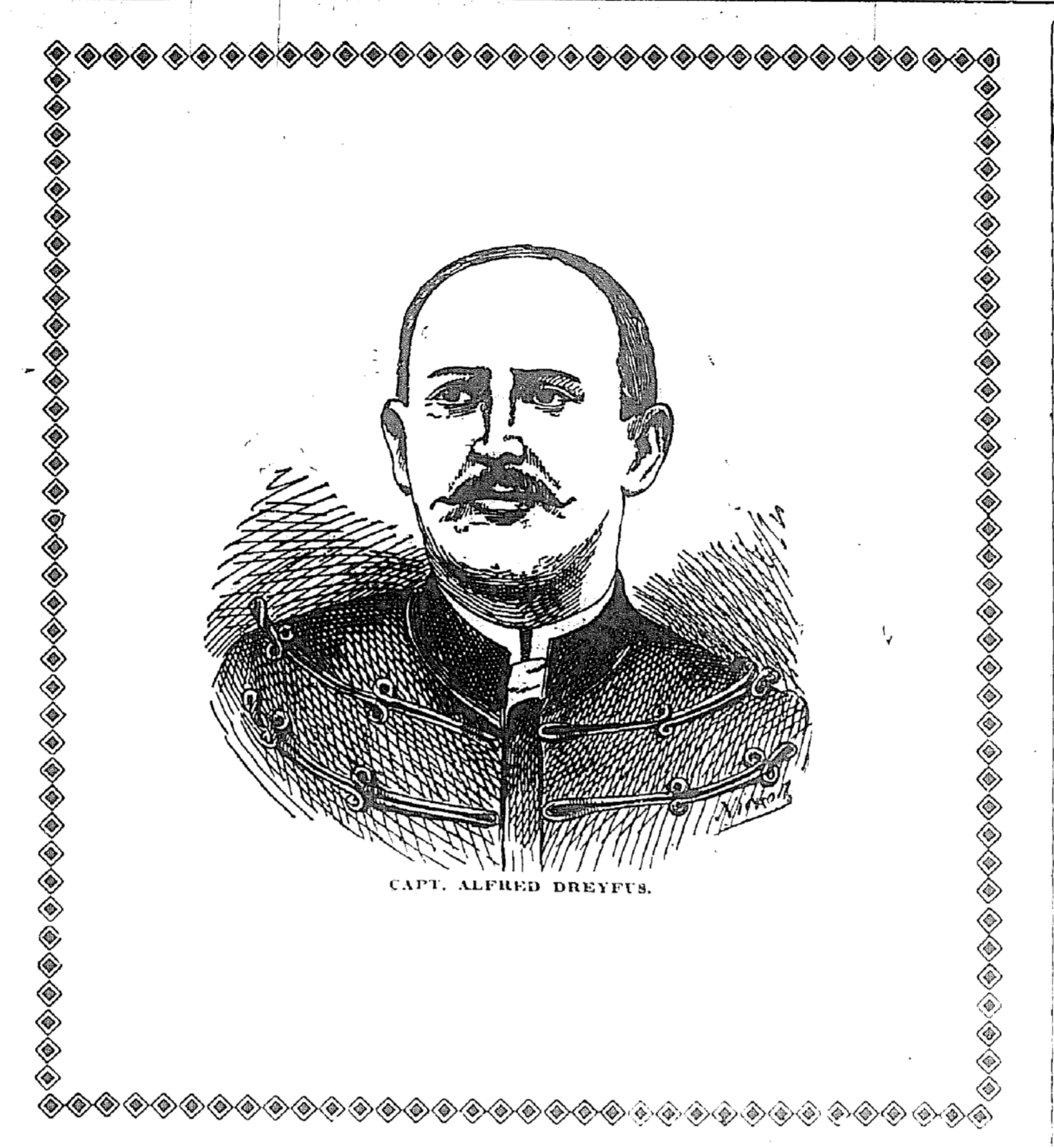
Préparatifs autour de la salle
du Conseil.
Arrivée des principaux témoins.
Près de 2,000 personnes.
Reinées à 7 heures...
La cour martiale est composée...
Président: colonel Jonaus, directeur du génie.
Membres: lieutenant-colonel Brongniart...
La capitale est entrée dans la salle...
Il a répondu aux questions du président...
Il a répondu aux questions du président...
Il a répondu aux questions du président...

La foule semble indifférente. Il y avait à peine 50 personnes rassemblées à l'entrée du Lycée...
Le préfet de police et le chef de la police secrète Vignier étaient arrivés avant 6 heures...
A ce moment, on pouvait apercevoir une demi-douzaine de gendarmes...
A six heures on vit arriver un fort détachement de gendarmes à pied et à cheval...
A 6 h. 15, le préfet de police ordonna que l'on fermât l'avenue de la Gare...
La foule était alors de plusieurs centaines de personnes...
Le capitaine Dreyfus est sorti de la prison militaire...
Il a traversé le chemin de fer rapidement et a disparu dans le Lycée...
Les principaux personnages qui doivent jouer un rôle dans le procès sont arrivés à 6 h. 30 ou 7 h.

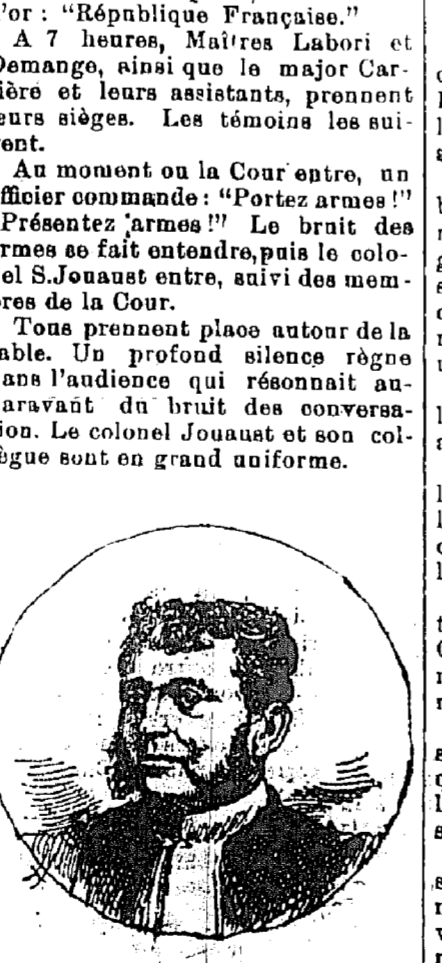


Colonel PICQUART
Le lieutenant-colonel Picquart est arrivé à pied, à 6 h. 40, portant un chapeau de soie, un vêtement noir, et le ruban de la légion d'honneur à la boutonnière...
Au moment où la Cour entre, un officier commande: "Portez armes!" "Présentez armes!" Le bruit des armes se fait entendre...
Tous prennent place autour de la table. Un profond silence règne dans l'audience...

LA SALLE - LES JUGES - LES TEMOINS - LE PUBLIC.
La scène dans la salle de la Cour était extrêmement animée. Chaque ponce de terrain était occupé, un quart d'heure avant l'ouverture de la séance...
La salle est vaste, aérée, très bien éclairée; c'est une sorte de salle de concert, avec une scène et un proscenium...
Le plateau a été avancé en avant de la rampe...
C'est là que sont les sièges des membres de la cour martiale...
A droite de la cour, se tiennent le lieutenant-colonel Brongniart, le major de Bréon et le capitaine Paraffi...
Derrière les juges supplémentaires qui doivent assister aux séances, toujours prêts à remplacer un des juges...
A gauche de la plateforme s'élève une table à l'usage de maîtres La-



bori et Demange, conseils du prisonnier et de leurs secrétaires.
De ce côté est aussi placée la table qu'occupe le major Carrière, qui représente le gouvernement, et ses assistants.
De l'autre côté de la salle, une foule de journalistes assis sur des chaises et des bancs.
Au centre, sont placés des sièges pour les témoins. Derrière, plusieurs rangées de sièges pour le public privilégié...
Un étroit espace entre les troupes et le fond de la salle est réservé au public ordinaire...
Derrière la scène est suspendu un crucifix, devant lequel les témoins prennent le serment.
De l'autre côté de la salle et faisant face à toute cette scène, un fauteuil représentant la République avec cette inscription, en lettres d'or: "République Française".
A 7 heures, Maîtres Labori et Demange, ainsi que le major Carrière et leurs assistants, prennent leurs sièges...
Au moment où la Cour entre, un officier commande: "Portez armes!" "Présentez armes!" Le bruit des armes se fait entendre...
Tous prennent place autour de la table. Un profond silence règne dans l'audience...
Après avoir pris son siège, le colonel Jonaus demanda que l'on amène le prisonnier.



M. DEMANGE.
L'aigrette du colonel Jonaus est blanche; les autres tricolores.
A la droite du colonel se tiennent le lieutenant-colonel Brongniart, le major de Bréon et le capitaine Paraffi...
Derrière les juges, une très intéressante figure, une dame connue sous le nom de "Mme. Blanche", qui ne s'est jamais absentée du

devient plus calme. Il répond aux questions sans aucune hésitation.
L'acoustique de la cour est abominable. Ceux qui sont à quelques pas des juges peuvent seuls entendre.
Maître Labori lui-même, qui est placé derrière Dreyfus, à trois ou quatre yards de lui, met les mains à ses oreilles pour mieux entendre les questions et les réponses.
Le colonel Jonaus sonnet Dreyfus à un interrogatoire serré, plutôt du ton d'un accusateur public que d'un juge...
Après que la cour eut décidé de ne pas remettre l'affaire à cause de l'absence de certains témoins...
Le greffier lu à haute voix Dreyfus a écouté sans émotion les accusations portées antérieurement contre lui.
Le colonel Jonaus a ensuite tendu à l'accusé un long morceau de carton sur lequel le bordereau est collé et a demandé: "Reconnaissez-vous ce document?" Dreyfus a répondu en s'écriant: "Non, mon colonel: je suis innocent: je le déclare ici comme je l'ai déclaré en 1894: je suis une victime."
Sa voix a été alors étouffée par des sanglots qui ont dû enrouvrir tous les assistants...
Il a terminé sa réponse par ses mots: "Cinq ans aux galères! Ma femme! mes enfants! Innocent! Innocent!"
Le colonel Jonaus a dit aussitôt: "Alors vous niez?" Dreyfus a répondu: "Oui, mon colonel."
Derrière lui se tient un gendarme, le sabre à la main.
Dreyfus porte un nouvel uniforme de capitaine d'artillerie, bleu foncé, avec parements rouges...
Après des procédures de forme qui durent un couple d'heures, le colonel Jonaus commence l'interrogatoire de Dreyfus relativement au fameux bordereau...
Le colonel Jonaus commence: "Il résulte des documents qui viennent d'être lus, que vous êtes accusé de vous être entendu avec une puissance étrangère..."
Dreyfus répond avec véhémence et déclare qu'il est innocent...
Le cri perçant dont il a accompagné ses protestations d'innocence a dû produire une vive sympathie pour lui, même chez ses ennemis les plus invétérés.
Quand commença l'interrogatoire le prisonnier se remet un peu et

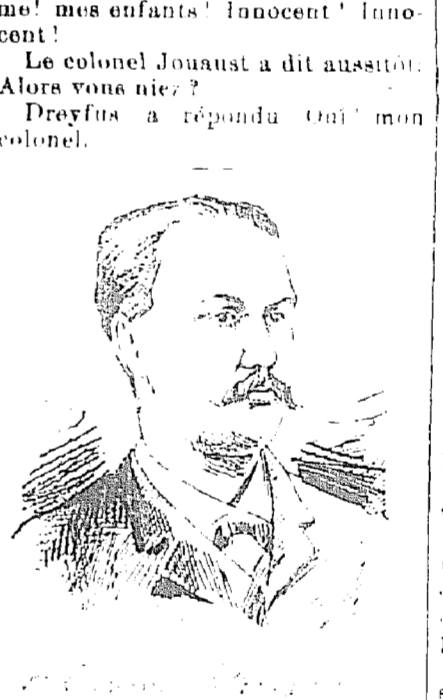
tant les procédures de l'affaire Dreyfus, y compris les procès ou ont comparu Esterhazy, Zola et Picquart et les séances de la cour de cassation. Tous les acteurs de ce drame lui sont connus. C'est une Dreyfusardie prononcée; elle est luxueusement vêtue, avec un corsage rose.
Les uniformes splendidement brodés des généraux appelés comme témoins, les uniformes des juges, des soldats et des officiers qui se trouvent dans la salle, tout cela combiné avec les couleurs qui ornent les murs de la salle, produit une vive impression.
Après avoir pris son siège, le colonel Jonaus demanda que l'on amène le prisonnier.
Tous les yeux se tournent vers la droite de la scène, où se trouve la porte qui communique avec la chambre où Dreyfus attend qu'on l'appelle.
Presque toute la salle, à l'exception des généraux, est debout. Quelques personnes montent même sur des bancs pour pouvoir mieux voir du coup d'œil.
Des cris se font entendre: "Assesyez-vous!" C'est à ce moment que la porte s'ouvre, et qu'apparaît le capitaine Dreyfus, précédé et suivi d'un gendarme.
Il est d'une pâleur mortelle; il semble déterminé, mais n'a nullement l'air provocateur; il marche vite et monte rapidement les trois marches qui conduisent à la plateforme qui s'élève en face des juges.
Il se tient droit, porte la main à son képi et fait le salut militaire, montrant ainsi que ses années d'incarcération à l'île du Diable et les tortures morales qu'il a endurées, n'ont altéré en rien ses allures militaires.
Salon de Lunch et de Crème de Lait NORMANDIE.
Au coin des rues Douane et Bourbon, N° 10 Ormou. Les Mmes Ocella, propriétaires.
Les tables aux prix les plus modestes et les viandes préparées servies à toutes heures.



General BILLOT.
Maitres Labori et Demange ont été accueillis chaleureusement à leur entrée dans la salle.
M. Casimir Périer, ancien Président de la République, en jaquette et pantalon quadrillé, la rosette de la légion d'honneur à la boutonnière, est entré quelques minutes avant sept heures.
Un officier a reçu à la porte et l'a conduit aux sièges reconvertis de velours réservés aux témoins.
L'ancien Président s'est trouvé entre les généraux Billot et Chanoiné.
Les généraux Mercier et Zurlinden et M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, se sont assis en arrière.
Le lieutenant-colonel Picquart s'installe sans qu'il y ait de démonstration hostile ou autre.
M. Mathieu Dreyfus, frère de l'accusé, M. Jules Claretie et M. Marcel Prévost se trouvent dans l'auditoire.
A l'appel des témoins on remarque l'absence d'Esterhazy, de Du Paty de Clam et de Mile Pays.
Dreyfus tourne à demi la tête vers les bancs des témoins, spécialement à l'appel du nom d'Esterhazy, mais aucune réponse n'étant faite il reprend son attitude précédente, regardant, droit devant lui, le colonel Jonaus.
Le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, dit alors qu'en présence de la mission officielle du général Chanoiné et de M. Paléologue, qui doivent donner à la cour toutes les explications nécessaires relativement au dossier secret, ils seront disposés de témoigner, ajoutant que l'examen du

TOITURES
EN ACIER - FER ET GONDRON.
Manufactures, Toitures et Couvertures aux
N. O. Roofing & Metal Works,
226 à 240 rue Lafayette.
PHOSE 1255.

devenant plus calme. Il répond aux questions sans aucune hésitation.
L'acoustique de la cour est abominable. Ceux qui sont à quelques pas des juges peuvent seuls entendre.
Maître Labori lui-même, qui est placé derrière Dreyfus, à trois ou quatre yards de lui, met les mains à ses oreilles pour mieux entendre les questions et les réponses.
Le colonel Jonaus sonnet Dreyfus à un interrogatoire serré, plutôt du ton d'un accusateur public que d'un juge...
Après que la cour eut décidé de ne pas remettre l'affaire à cause de l'absence de certains témoins...
Le greffier lu à haute voix Dreyfus a écouté sans émotion les accusations portées antérieurement contre lui.
Le colonel Jonaus a ensuite tendu à l'accusé un long morceau de carton sur lequel le bordereau est collé et a demandé: "Reconnaissez-vous ce document?" Dreyfus a répondu en s'écriant: "Non, mon colonel: je suis innocent: je le déclare ici comme je l'ai déclaré en 1894: je suis une victime."
Sa voix a été alors étouffée par des sanglots qui ont dû enrouvrir tous les assistants...
Il a terminé sa réponse par ses mots: "Cinq ans aux galères! Ma femme! mes enfants! Innocent! Innocent!"
Le colonel Jonaus a dit aussitôt: "Alors vous niez?" Dreyfus a répondu: "Oui, mon colonel."
Derrière lui se tient un gendarme, le sabre à la main.
Dreyfus porte un nouvel uniforme de capitaine d'artillerie, bleu foncé, avec parements rouges...
Après des procédures de forme qui durent un couple d'heures, le colonel Jonaus commence l'interrogatoire de Dreyfus relativement au fameux bordereau...
Le colonel Jonaus commence: "Il résulte des documents qui viennent d'être lus, que vous êtes accusé de vous être entendu avec une puissance étrangère..."
Dreyfus répond avec véhémence et déclare qu'il est innocent...
Le cri perçant dont il a accompagné ses protestations d'innocence a dû produire une vive sympathie pour lui, même chez ses ennemis les plus invétérés.
Quand commença l'interrogatoire le prisonnier se remet un peu et



General CHANOINE.
L'ancien Président s'est trouvé entre les généraux Billot et Chanoiné.
Les généraux Mercier et Zurlinden et M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, se sont assis en arrière.
Le lieutenant-colonel Picquart s'installe sans qu'il y ait de démonstration hostile ou autre.
M. Mathieu Dreyfus, frère de l'accusé, M. Jules Claretie et M. Marcel Prévost se trouvent dans l'auditoire.
A l'appel des témoins on remarque l'absence d'Esterhazy, de Du Paty de Clam et de Mile Pays.
Dreyfus tourne à demi la tête vers les bancs des témoins, spécialement à l'appel du nom d'Esterhazy, mais aucune réponse n'étant faite il reprend son attitude précédente, regardant, droit devant lui, le colonel Jonaus.
Le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, dit alors qu'en présence de la mission officielle du général Chanoiné et de M. Paléologue, qui doivent donner à la cour toutes les explications nécessaires relativement au dossier secret, ils seront disposés de témoigner, ajoutant que l'examen du

devenant plus calme. Il répond aux questions sans aucune hésitation.
L'acoustique de la cour est abominable. Ceux qui sont à quelques pas des juges peuvent seuls entendre.
Maître Labori lui-même, qui est placé derrière Dreyfus, à trois ou quatre yards de lui, met les mains à ses oreilles pour mieux entendre les questions et les réponses.
Le colonel Jonaus sonnet Dreyfus à un interrogatoire serré, plutôt du ton d'un accusateur public que d'un juge...
Après que la cour eut décidé de ne pas remettre l'affaire à cause de l'absence de certains témoins...
Le greffier lu à haute voix Dreyfus a écouté sans émotion les accusations portées antérieurement contre lui.
Le colonel Jonaus a ensuite tendu à l'accusé un long morceau de carton sur lequel le bordereau est collé et a demandé: "Reconnaissez-vous ce document?" Dreyfus a répondu en s'écriant: "Non, mon colonel: je suis innocent: je le déclare ici comme je l'ai déclaré en 1894: je suis une victime."
Sa voix a été alors étouffée par des sanglots qui ont dû enrouvrir tous les assistants...
Il a terminé sa réponse par ses mots: "Cinq ans aux galères! Ma femme! mes enfants! Innocent! Innocent!"
Le colonel Jonaus a dit aussitôt: "Alors vous niez?" Dreyfus a répondu: "Oui, mon colonel."
Derrière lui se tient un gendarme, le sabre à la main.
Dreyfus porte un nouvel uniforme de capitaine d'artillerie, bleu foncé, avec parements rouges...
Après des procédures de forme qui durent un couple d'heures, le colonel Jonaus commence l'interrogatoire de Dreyfus relativement au fameux bordereau...
Le colonel Jonaus commence: "Il résulte des documents qui viennent d'être lus, que vous êtes accusé de vous être entendu avec une puissance étrangère..."
Dreyfus répond avec véhémence et déclare qu'il est innocent...
Le cri perçant dont il a accompagné ses protestations d'innocence a dû produire une vive sympathie pour lui, même chez ses ennemis les plus invétérés.
Quand commença l'interrogatoire le prisonnier se remet un peu et

General ZURLINDEN.
L'ancien Président s'est trouvé entre les généraux Billot et Chanoiné.
Les généraux Mercier et Zurlinden et M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, se sont assis en arrière.
Le lieutenant-colonel Picquart s'installe sans qu'il y ait de démonstration hostile ou autre.
M. Mathieu Dreyfus, frère de l'accusé, M. Jules Claretie et M. Marcel Prévost se trouvent dans l'auditoire.
A l'appel des témoins on remarque l'absence d'Esterhazy, de Du Paty de Clam et de Mile Pays.
Dreyfus tourne à demi la tête vers les bancs des témoins, spécialement à l'appel du nom d'Esterhazy, mais aucune réponse n'étant faite il reprend son attitude précédente, regardant, droit devant lui, le colonel Jonaus.
Le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, dit alors qu'en présence de la mission officielle du général Chanoiné et de M. Paléologue, qui doivent donner à la cour toutes les explications nécessaires relativement au dossier secret, ils seront disposés de témoigner, ajoutant que l'examen du

General ZURLINDEN.
L'ancien Président s'est trouvé entre les généraux Billot et Chanoiné.
Les généraux Mercier et Zurlinden et M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, se sont assis en arrière.
Le lieutenant-colonel Picquart s'installe sans qu'il y ait de démonstration hostile ou autre.
M. Mathieu Dreyfus, frère de l'accusé, M. Jules Claretie et M. Marcel Prévost se trouvent dans l'auditoire.
A l'appel des témoins on remarque l'absence d'Esterhazy, de Du Paty de Clam et de Mile Pays.
Dreyfus tourne à demi la tête vers les bancs des témoins, spécialement à l'appel du nom d'Esterhazy, mais aucune réponse n'étant faite il reprend son attitude précédente, regardant, droit devant lui, le colonel Jonaus.
Le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, dit alors qu'en présence de la mission officielle du général Chanoiné et de M. Paléologue, qui doivent donner à la cour toutes les explications nécessaires relativement au dossier secret, ils seront disposés de témoigner, ajoutant que l'examen du